



**¹ Critères de sortie :**

- pas de fièvre
- douleur contrôlée sous antalgiques de niveau 1 ou 2
- compréhension et prise en compte des risques avant cicatrisation
- indépendance fonctionnelle pour les actes de la vie quotidienne (toilette, habillage, repas, déplacement)

**² Faisabilité retour à domicile :**

- aide sociale assurée si indépendance aux actes de la vie quotidienne non acquise en sécurité
- déplacement au cabinet du MK organisé ou disponibilité des professionnels pour séance au domicile

**³ Critères pour autorééducation :**

- chirurgie de la coiffe des rotateurs
- accord du patient, compréhension et maîtrise du programme
- douleur contrôlée sous antalgique de niveau 1 ou 2
- suivi médical et chirurgical défini et connu du patient